

Procédure file

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Directive	2006/0097(CNS)	Procédure terminée
Protection des animaux: protection des veaux d'élevage (abrog. directive 91/629/CEE). Codification		
Modification 2013/0140(COD)		
Sujet 3.10.04.02 Protection des animaux		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	UEN SPERONI Francesco Enrico	10/09/2007
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Agriculture et pêche	Réunion 2917	Date 18/12/2008
Commission européenne	DG de la Commission Service juridique	Commissaire BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
01/06/2006	Publication de la proposition législative	COM(2006)0258	Résumé
04/07/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/11/2007	Vote en commission		Résumé
27/11/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0476/2007	
11/12/2007	Résultat du vote au parlement		
11/12/2007	Décision du Parlement	T6-0585/2007	Résumé
18/12/2008	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/12/2008	Fin de la procédure au Parlement		
15/01/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2006/0097(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Modification 2013/0140(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/6/37521

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2006)0258	01/06/2006	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport		CES1359/2006	26/10/2006	ESC	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0476/2007	27/11/2007	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0585/2007	11/12/2007	EP	Résumé

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex

Acte final
Directive 2008/119 JO L 010 15.01.2009, p. 0007 Résumé Acte législatif final contenant des dispositions relatives aux actes délégués

Protection des animaux: protection des veaux d'élevage (abrog. directive 91/629/CEE). Codification

OBJECTIF: codification de la directive établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 91/629/CEE du Conseil du 19 novembre 1991 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Protection des animaux: protection des veaux d'élevage (abrog. directive 91/629/CEE). Codification

La commission des affaires juridiques a adopté le rapport de M. Francesco Enrico SPERONI (UEN, IT) approuvant sans amendement ?dans le cadre de la procédure de consultation- la proposition de directive du Conseil établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux (version codifiée).

Protection des animaux: protection des veaux d'élevage (abrog. directive 91/629/CEE).

Codification

En adoptant tel quel le rapport de M. Francesco Enrico SPERONI (UEN, IT), le Parlement européen se rallie à la position de sa commission des affaires juridiques et approuve sans amendement ?dans le cadre de la procédure de consultation- la proposition de directive du Conseil établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux (version codifiée).

Protection des animaux: protection des veaux d'élevage (abrog. directive 91/629/CEE).

Codification

OBJECTIF : codification de la directive 91/629/CEE établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2008/119/CE du Conseil établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux (version codifiée).

CONTENU : la présente directive vise à codifier la directive 91/629/CEE du Conseil du 19 novembre 1991 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 04/02/2009.